

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les Normes de la publicité présentent leur Conseil d'administration 2018-2019

TORONTO, le 1^{er} mai 2018 – Les Normes de la publicité ont le plaisir d'annoncer la reconduction de Mme Nancy Marcus au poste de présidente du Conseil pour l'année qui vient. Quant au Conseil d'administration des Normes de la publicité pour 2018-2019, il est composé des membres suivants :

COMITÉ DE DIRECTION

Nancy Marcus (*présidente du Conseil*)
Vice-présidente de l'entreprise, Marketing
Produits Kruger S.E.C.

Gary Maavara (*vice-président*)
Vice-président principal, avocat général et
secrétaire général
Corus Entertainment Inc.

Kevin Brady (*vice-président*)
Président et chef de la direction
Anderson DDB

Carol J. Ritter (*trésorière*)
Chef du contentieux et secrétaire, Canada
Procter & Gamble Inc.

Ron Lund
Président et chef de la direction
Association canadienne des annonceurs inc.

Jani Yates (*présidente*)
Présidente et chef de la direction
Normes de la publicité

Janet Feasby (*secrétaire*)
Vice-présidente, Normes
Normes de la publicité

ADMINISTRATEURS

Peggy Barnwell
Représentante du public

Rosanne Caron
Présidente
Bureau canadien du marketing et de l'évaluation
de l'affichage

Sonia Carreno

Présidente
IAB Canada

Dom Caruso

Président et chef de la direction
BBDO Canada

Claude Galipeau

Chef des revenus
Torstar Corporation

Bev Kirshenblatt

Directrice générale, Affaires corporatives et
réglementaires
CBC/Radio Canada

Scott Knox

Président et chef de la direction
Institut des communications et de la publicité

Linda Perez

Vice-présidente principale, groupe-conseil
Ogilvy Montréal

Nadia Petrolito

VP, Affaires juridiques et chef direction
communications corporatives
L'Oréal Canada Inc.

Ruth Rapoport

Conseillère générale adjointe
Unilever Canada Inc.

Uwe Stueckman

Premier vice-président, Marketing
Les Compagnies Loblaw limitée

Dominique Villeneuve

Présidente-directrice générale
Association des agences de communication
créative

Eric Yeung

Directeur principal des marques,
Fido et chatr mobile
Rogers Communications

Au sujet des Normes de la publicité

Les Normes de la publicité est l'organisme national, indépendant et sans but lucratif de l'autoréglementation de la publicité au Canada. Notre mission est de favoriser la confiance du public dans la publicité et d'assurer l'intégrité et la viabilité de la publicité à l'aide d'une autoréglementation responsable de l'industrie. Les Normes de la publicité administrent le *Code canadien des normes de la publicité* – principal outil d'autoréglementation de la publicité au Canada – ainsi qu'un mécanisme national de traitement des plaintes des consommateurs à l'encontre de la publicité. Les Services d'approbation des Normes de la publicité offrent des services de consultation et de préapprobation de messages publicitaires dans cinq catégories, afin de s'assurer que les publicités sont conformes aux réglementations en vigueur.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec :

Danielle Lefrançois
Directrice des communications
Tél. : 514 931-8060, poste 260
danielle.lefrancois@normespub.ca